

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 25 mai 2020 à 19h00

Présents : Christelle Bouillon, Laurent Boutry, Jérôme Chocardelle, Alexandra Clément, Christian Cogniard, Patrick Dié, Angèle Gabreau, Géraldine Guillet, Bertrand Jenin, Jean-Christophe Laclaire, Murielle Lebègue, Elodie Pilardeau, Bruno Rochon

Excusés : Denis Lorin (pouvoir à Bertrand Jénin), Sandra Mannarino.

Secrétaire de séance : Rochon B.

Jean-Pol Simon ancien maire accueille les conseillers présents et ouvre cette séance d'installation du nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2020. Bertrand Jénin, doyen d'âge, prend la présidence du conseil afin de procéder à l'élection du maire. Elodie Pilardeau et Alexandra Clément prennent le rôle d'assesseurs.

1-Election du maire

Seul candidat : Christian Cogniard

Vote à bulletin secret. 14 suffrages exprimés : 12 voix pour Christian Cogniard et 2 bulletins nuls.

Christian Cogniard est élu maire au premier tour. Il remercie le conseil et accueille au sein de l'équipe Bertrand Jénin, Denis Lorin et Sandra Mannarino issus de l'autre liste.

2-Détermination du nombre d'adjoints

Le principe de vote à main levée est accepté (12 voix et 2 abstentions).

Christian Cogniard propose 3 adjoints :

- * le 1er adjoint aux fêtes, cérémonies, culture, sports et vie associative
- * le 2^{ème} adjoint au cadre de vie, environnement et communication
- * le 3^{ème} adjoint aux travaux (neufs et d'entretien) et aux employés communaux du service technique.

3-Election des adjoints

Bruno Rochon présente une liste de 3 adjoints :

- Bruno Rochon 1^{er} adjoint
- Alexandra Clément 2^{ème} adjointe
- Patrick Dié 3^{ème} adjoint

Aucune autre liste n'est présentée

Le vote se déroulera suivant le mode de scrutin pour les communes de plus de 1.000 habitants : scrutin de liste à bulletin secret.

14 suffrages exprimés : 12 voix pour la liste et 2 nuls.

Les 3 adjoints sont élus au premier tour.

4-Lecture de la charte de l'élu

Christian Cogniard nous fait une lecture de la charte. Un exemplaire de celle-ci est remis à chaque conseiller.

4-Divers

Christian Cogniard précise que les commissions seront constituées lors du prochain conseil municipal programmé le 2 juin à 20 h dans la salle polyvalente.

Bruno Rochon demande la parole pour remercier le conseil de la confiance qui lui est accordée. Christian Cogniard clôt le conseil à 20h15.